



Stratégie de développement économique territorialisée

Phase 1

Positionnement et stratégie économique

2018 - 2025

Sommaire

Contexte	p.4
Résumé des travaux	p.6
Cadre méthodologique	p.7
Chiffres clés du territoire	p.9
Synthèse du SCoT de CCA en matière de développement économique	p.12
AFOM Global de CCA	p.16
Proposition d’orientations et de positionnement de l’action économique de CCA	p.17
4 écosystèmes, piliers de l’économie locale	p.17
3 enjeux pour l’économie locale	p.20
Positionnement et synthèse des actions stratégiques selon les enjeux, orientations et écosystèmes de CCA	p.21
Schématisation des écosystèmes, « marqueurs économiques du territoire »	p.26

Contexte

CCA, la stratégie économique d'un espace de vie entre « Terre & Mer »

Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) s'est transformée en Communauté d'agglomération (CA) le 1^{er} janvier 2012. Aujourd'hui composée de 9 communes, CCA a souhaité engager une démarche ambitieuse de définition de son projet stratégique de développement économique avec un triple objectif :

- Accélérer la dynamique du territoire pour créer la richesse nécessaire à son bon développement,
- Renforcer son attractivité tout en identifiant un positionnement économique stratégique,
- Établir un équilibre de développement entre les espaces urbains, littoraux et rétro-littoraux.

Le contexte de mutations économiques, globales et locales, conjugué aux évolutions réglementaires récentes de la loi NOTRe (entrée en application en 2016, sur la nouvelle répartition des compétences entre les collectivités territoriales), a amené CCA à se saisir de ses futures prérogatives pour définir son positionnement économique et se doter d'une vision stratégique territorialisée.

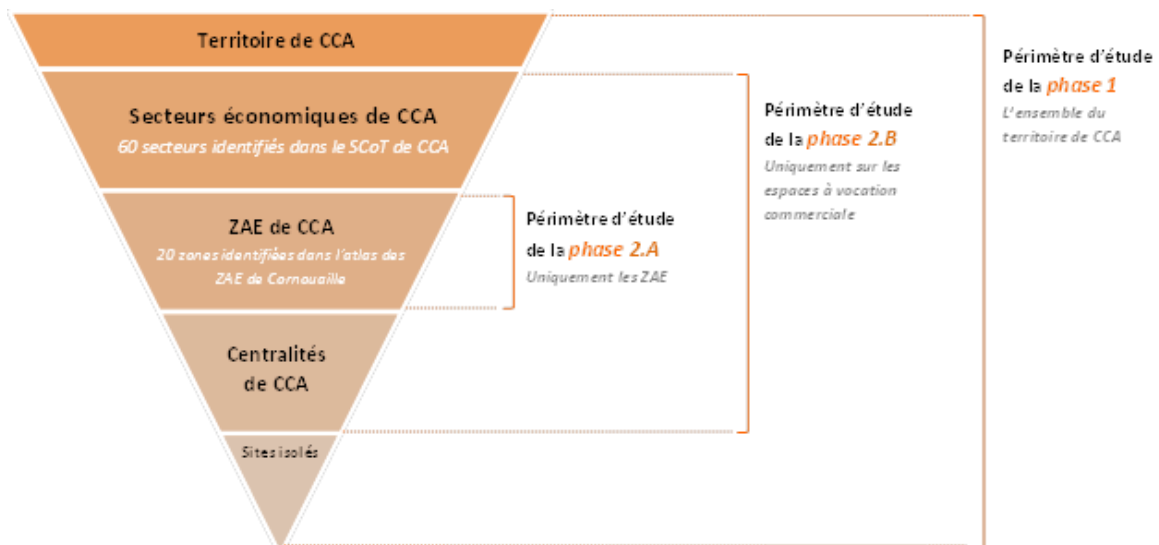
Cette vision est d'autant plus nécessaire que le développement économique fait partie des compétences obligatoires des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Leur rôle est notamment reconnu en matière d'aménagement, de gestion et de commercialisation des Zones d'Activités Économiques (ZAE).

Les compétences de CCA en matière de développement économique sont aujourd'hui relatives à des activités liées au foncier économique, l'immobilier d'entreprises, le soutien financier aux porteurs de projets et aux outils dédiés aux territoires tels que l'Agence de Développement Économique et d'Urbanisme Quimper Cornouaille Développement (QCD).

CCA a contractualisé avec QCD en 2017 pour l'accompagner dans la définition de sa Stratégie de Développement Économique Territorialisée (SDET). Elle est déclinée en 3 phases pour la période 2018-2025 :

- Phase 1 : La définition d'une stratégie et d'un positionnement économiques territorialisés
- Phase 2.A : La réalisation d'un Schéma Directeur pour ses Zones d'Activités Économiques
- Phase 2.B : L'élaboration d'un Schéma d'Aménagement Artisanal et Commercial

Figure 1 : Récapitulatif de la mission d'étude SDET CCA 2017 - 2018



Ainsi, en se fixant un cap et une stratégie de développement économique sur ces 3 phases, CCA confirme son intention de faire valoir ses véritables potentialités et se donne les moyens de mieux coordonner les actions de développement économique sur son territoire.

Les autres partenaires économiques, notamment la Région Bretagne, attendent de cet exercice stratégique une impulsion nouvelle pour le développement du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises (SPAÉ) sur le territoire.

En effet, la Région Bretagne a défini, depuis 2013, son Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEii) à l'horizon 2020. La Glaz Economie en est l'outil principal. Il a pour objectif de « répondre aux modèles économiques de demain par une dynamique de « projets » engageant la Bretagne, et ses territoires, sur la voie d'une économie renouvelée, compétitive et créatrice d'emplois ».

À travers son SDET, CCA se donne les moyens de se positionner sur les projets structurants identifiés en les intégrant aux grandes orientations stratégiques régionales. C'est une opportunité à saisir dans le cadre de la réforme territoriale.

Résumé des travaux

La réalisation d'un diagnostic dynamique de la situation économique du territoire a été enrichie par une analyse documentaire et des entretiens menés auprès des élus communaux et des partenaires socio-économiques. Ces travaux ont permis d'identifier les orientations stratégiques favorisant l'équilibre territorial entre les activités littorales et rétro-littorales.

Les propositions émises au cours des comités technique et de pilotage ont permis d'identifier les moyens de renforcer l'attractivité de CCA et les activités à soutenir en priorité.

Les propositions ont participé à nourrir la construction du cadre stratégique et d'un positionnement économique pour CCA.

La vision retenue est celle d'un territoire qui mise sur ses activités remarquables tout en favorisant le développement d'un environnement économique innovant. Cette orientation est appuyée par la volonté de renforcer une gouvernance locale resserrée autour du rôle de stratège tenu par CCA.

Cadre méthodologique

Objet du document

Le présent document constitue le rapport de la phase 1 de la mission « Etude pour la définition d'une Stratégie de Développement Economique Territorialisée de Concarneau Cornouaille Agglomération » en date du 20 février 2018, mission menée sous la responsabilité du Pôle Aménagement du Territoire et Marketing Territorial de QCD pour le compte de CCA.

Ce rapport est destiné aux élus de la Commission Développement économique de Concarneau Cornouaille Agglomération. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui a pour but de guider les élus sur les actions et projets économiques à mener pour les 7 années à venir. Il synthétise l'ensemble des travaux réalisés durant la mission d'accompagnement tels que le diagnostic stratégique, les synthèses d'entretiens et ou encore les documents de présentation lors des différents comités de pilotage.

Rappel méthodologique

● **Les objectifs de la consultation**

Cette mission a eu pour objectifs de :

S'accorder collectivement sur un diagnostic partagé du territoire et sur les grands enjeux de celui-ci à l'horizon 2018-2025 :

- Proposer des orientations stratégiques prioritaires en termes de développement de l'accompagnement des entreprises du tissu économique local et exogène, de choix d'outils de développement économique, de gouvernance et de compétences à mobiliser ;
- Elaborer un plan d'actions territorialisées à court, moyen et long termes permettant la mise en œuvre opérationnelle et progressive de la stratégie de développement économique ;
- Définir un positionnement économique singulier permettant d'apporter les premiers éléments pour la conduite d'une démarche de marketing territorial cohérente, adaptée au territoire et préparant une intégration dans une future démarche de marketing territorial à l'échelle Cornouaillaise.

● **La méthodologie utilisée**

Les travaux se sont cadencés en trois étapes distinctes :

- **Etape 1** : diagnostic territorial qui a abouti à un positionnement économique du territoire mettant en exergue les enjeux prioritaires par rapport aux écosystèmes identifiés sur le territoire ;
- **Etape 2** : concertation et co-construction avec les comités technique et de pilotage ;
- **Etape 3** : élaboration du cadre stratégique et mise en forme des actions associées, incluant la définition d'indicateurs permettant l'élaboration future d'un outil d'évaluation et de suivi.

Figure 1 : Schéma méthodologique SDET CCA 2018 - 2025

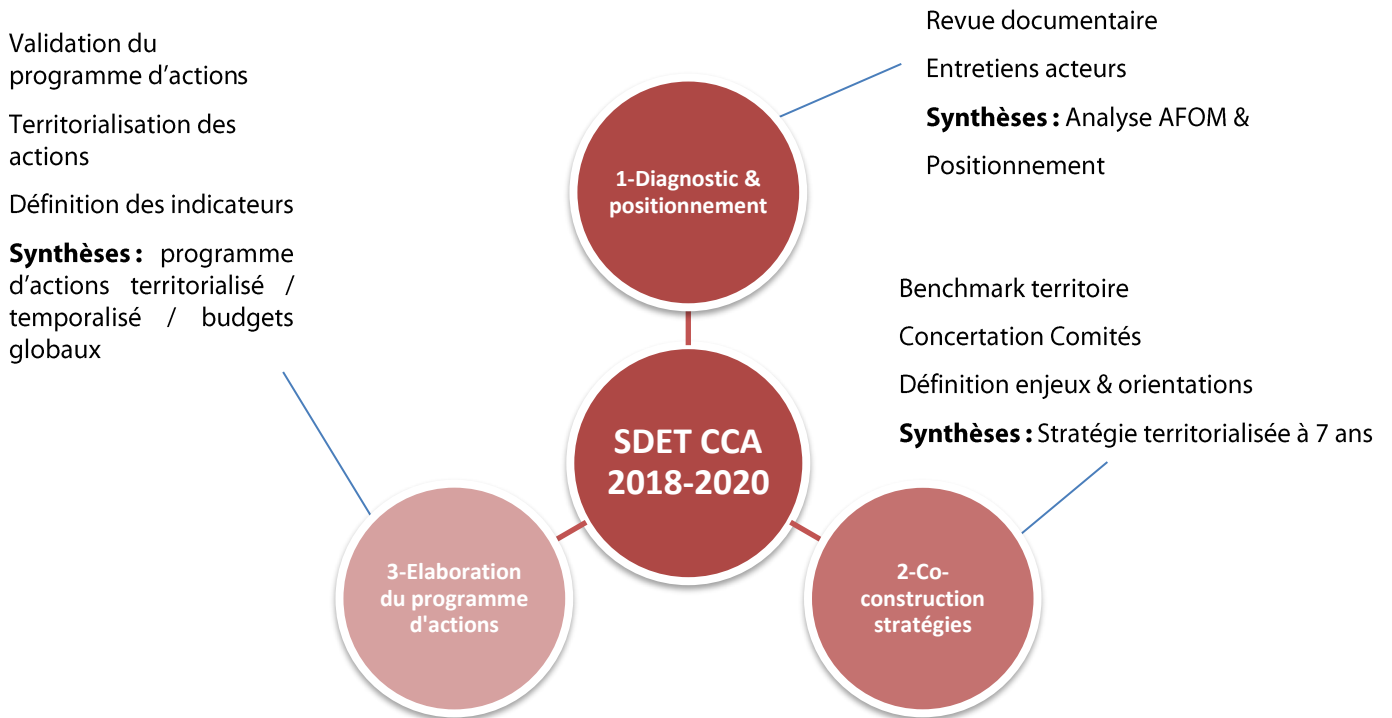
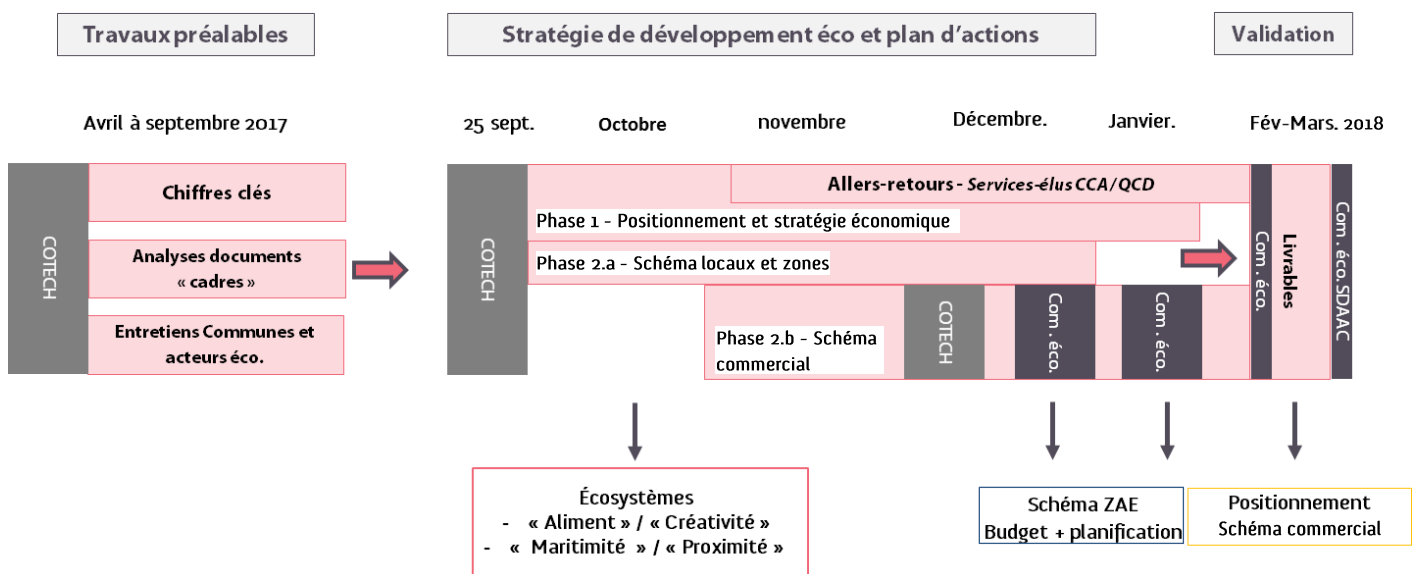


Figure 2 : Planning global de l'étude SDET CCA



Chiffres clés du territoire

Contexte

- **49 500 habitants** (-0,2% entre 2008 et 2013 – INSEE)
- **21 000 actifs** (+0,1% entre 2008 et 2013 – INSEE)
- **4 500 établissements** (-0,6% entre 2008 et 2015 – INSEE)
- **15 304 emplois (total)** (+0,3% entre 2008 et 2013 – INSEE)
(2016, fortes variations estivales)
- ≈ 9 600 emplois salariés privés
- **2 250 demandeurs d'emplois** (+6,7% entre 2011 et 2016 – Direccte)

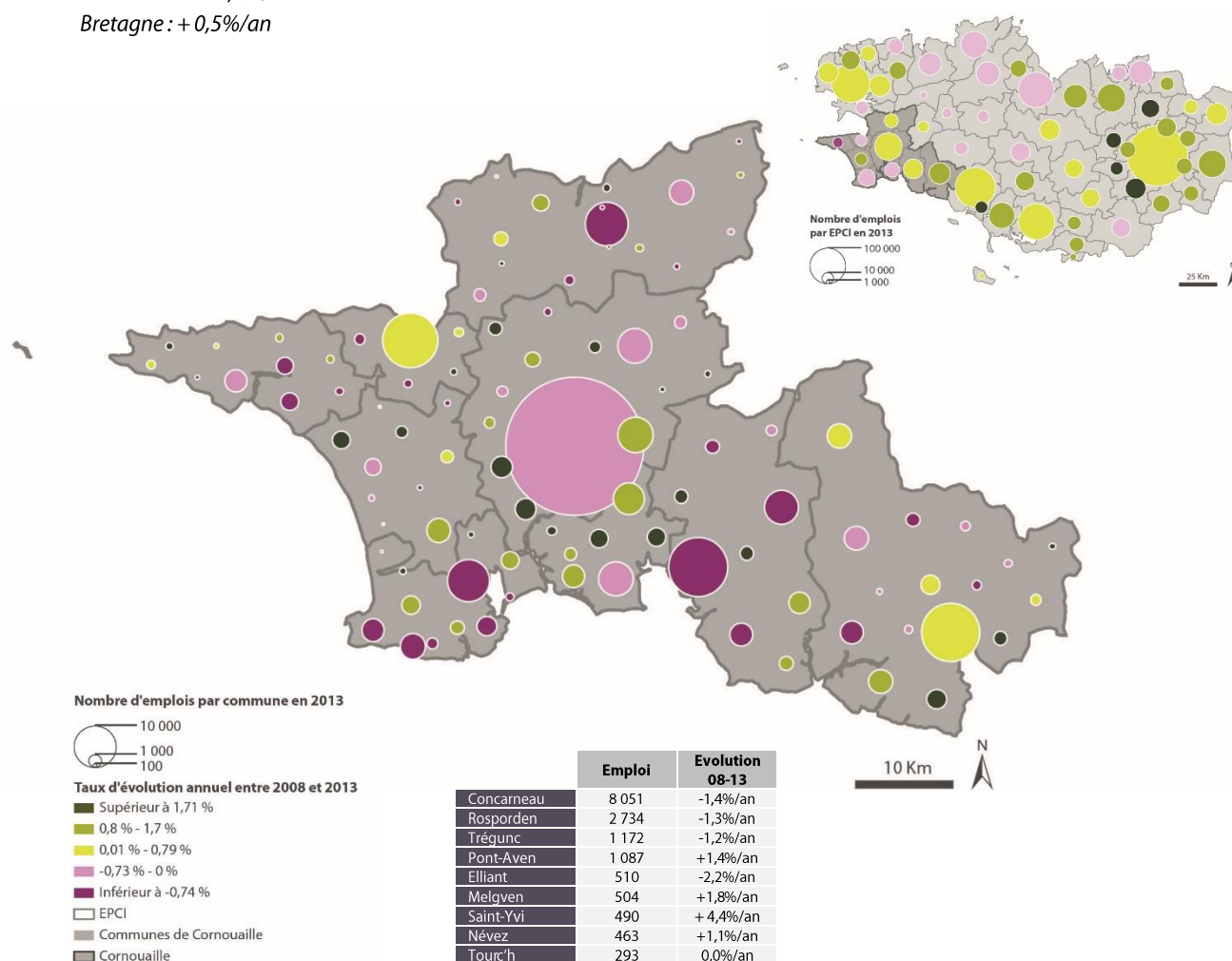
Carte de l'emploi total du Pays de Cornouaille et de CCA

CCA représente 7% de l'emploi total Cornouaillais (218 000 emplois).

Sur la période 2008 – 2013, l'emploi total a progressé de +0,3% par an, soit près de 300 emplois supplémentaires

Cornouaille : +0,3%/an.

Bretagne : +0,5%/an

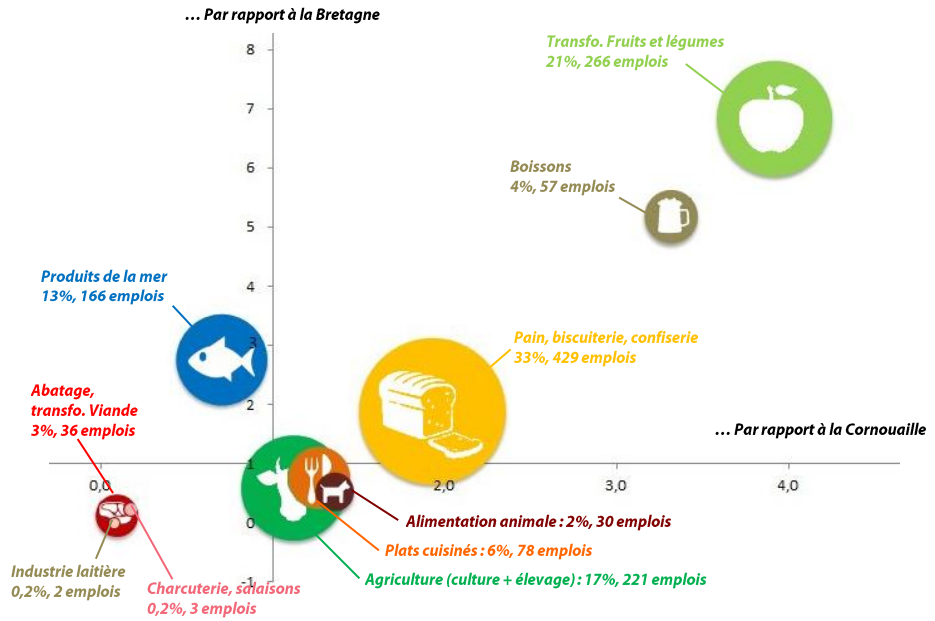


Indice de spécialisation des filières de « l'aliment » de CCA en 2016, par rapport à la Cornouaille et la Bretagne

Cornouaille : 11 500 emplois
CCA : 1 300 emplois

L'emploi sur le territoire de CCA est :

- Sur-représenté par rapport à la Cornouaille et la Bretagne dans les filières fruits et légumes, boissons, pain, biscuiterie et confiserie (≈ 750 emplois) ;
- Sur-représenté par rapport à la Cornouaille et dans la moyenne bretonne pour la filière des produits de la mer (≈ 170 emplois)
- Dans la moyenne cornouillaise et bretonne dans les filières culture et élevage, plats cuisinés et alimentation animale (≈ 330 emplois) ;
- Sous-représenté par rapport à la Cornouaille et la Bretagne dans les filières de transformation de la viande, la charcuterie, les salaisons et l'industrie laitière (≈ 40 emplois)

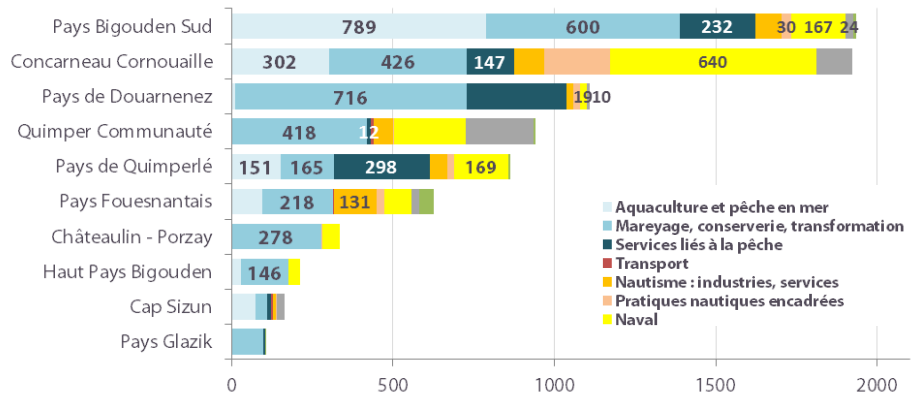


Graphique de l'emploi salarié maritime en Cornouaille (estimation)

Cornouaille : 8 200 emplois
CCA : 2 000 emplois

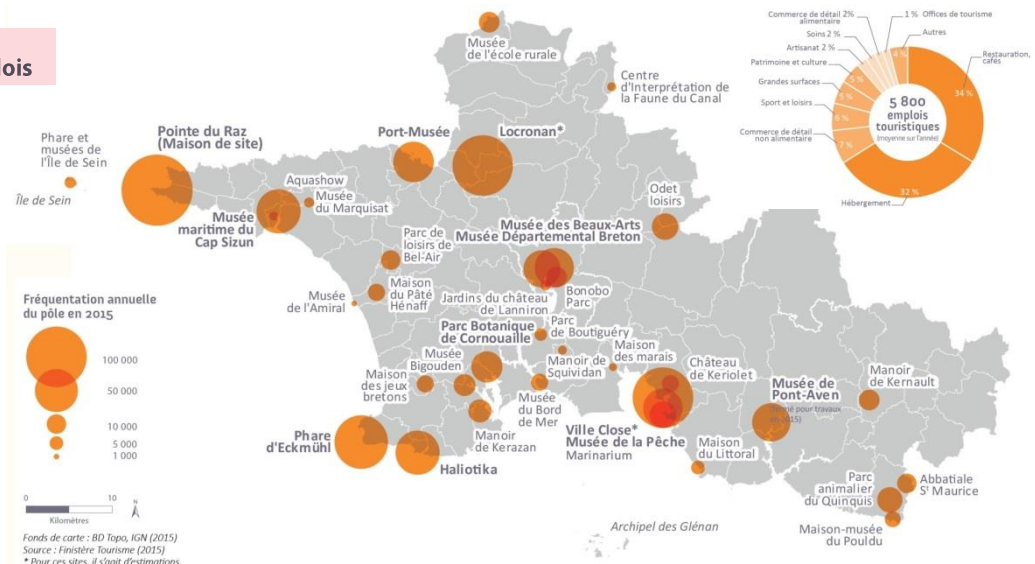
L'emploi lié au maritime sur le territoire de CCA se caractérise :

- D'une part par son volume, près de 2 000 emplois, juste derrière le Pays Bigouden Sud.
- D'autre part par sa grande diversité des métiers représentés. Outre un nombre important d'emplois dans les domaines de la pêche, le mareyage et la conserverie, CCA se distingue par les emplois dans la construction navale (640) et les formations maritimes (50 à 100 emplois).



Carte des principaux pôles d'attractivité touristique

Estimation emplois
CCA – CCPF : > 2 000 emplois



Carte de la répartition des commerces de plus de 300 m²

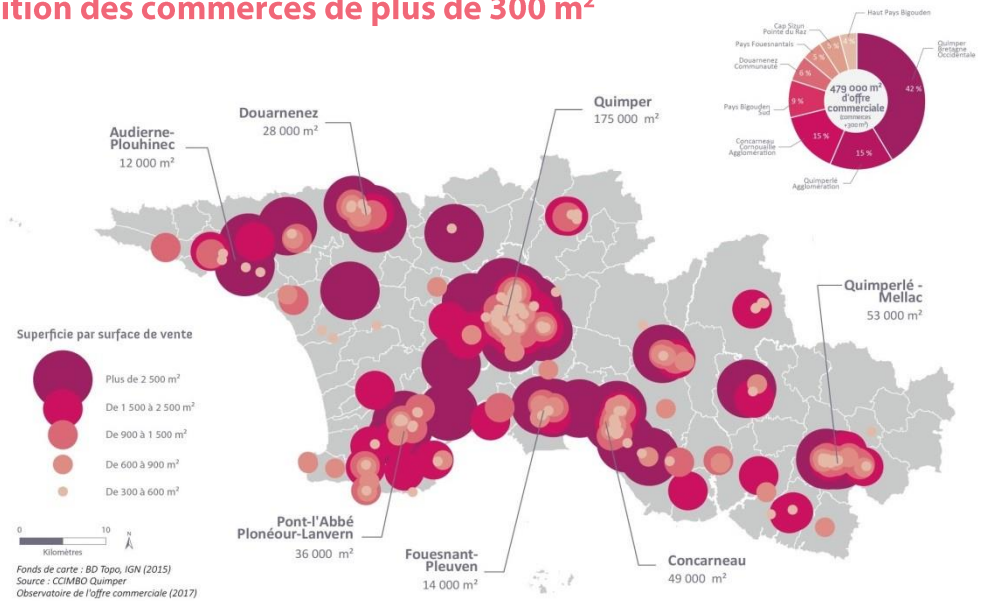
CCA : 70 000 m²

La moitié du chiffre d'affaire des commerces de CCA (99 M€) est générée par les produits alimentaires

Près de la moitié du volume d'affaire du territoire est générée par les GMS qui sont la forme de distribution la plus développée.

La part des grandes surfaces spécialisées est la troisième forme de vente (18%). C'est plus que la moyenne cornouillaïse (sans Quimper).

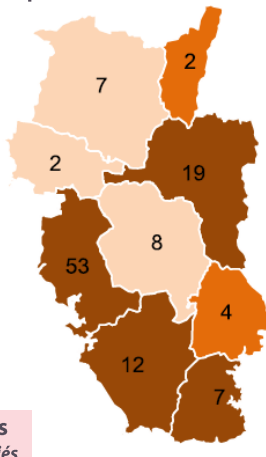
L'évasion commerciale représente un euro sur quatre. C'est une moyenne assez élevée, proche de QBO et Douarnenez Co. mais en baisse.



Cartes des créations / reprises et radiations des entreprises artisanales en 2016

Implantation des créations et reprises

d'entreprises artisanales en 2016

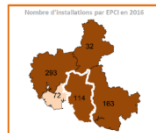


CCA : ≈ 3 000 emplois
1100 dirigeants / 1900 salariés

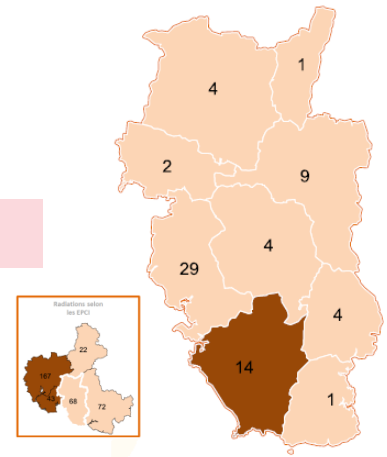
Évolution du nombre d'installations / radiations entre 2015 et 2016

Diminution
Stable
Augmentation

Taux de survie des entreprises artisanales à 3 ans (entre 2013 et 2017): 67%



Localisation des radiations en 2016



Carte des emplois potentiellement liés à l'économie du vieillissement (estimation)

Cornouaille : ≈ 6 320 emplois
CCA : ≈ 800 emplois

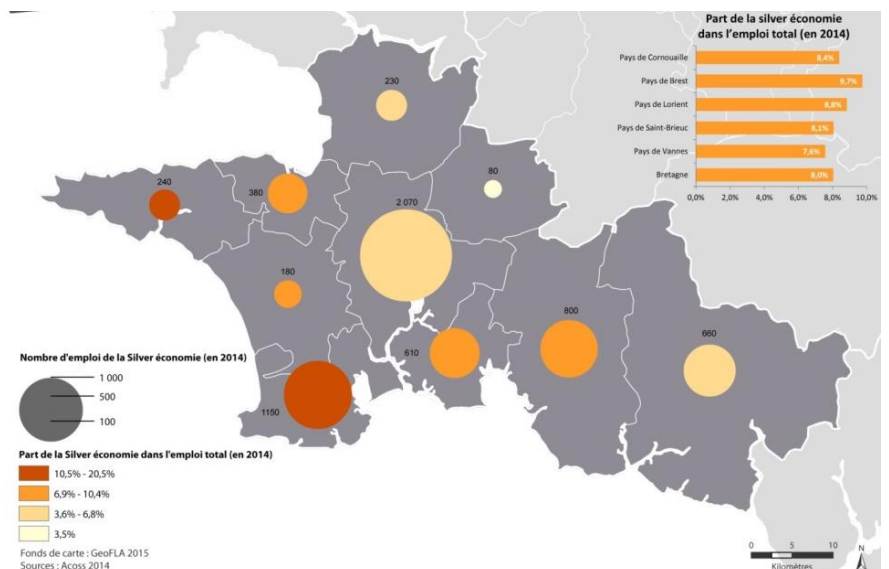
Il s'agit des emplois liés à l'autonomie, la santé et aux consommations spécifiques et financements.

CCA fait partie des territoires littoraux marqués par le phénomène de vieillissement de la population.

La part des emplois liés à l'économie du vieillissement est évaluée entre 7 et 10% de l'emploi total.

D'une manière plus large, le territoire de CCA compte :

- 2 200 emplois salariés dans les services aux entreprises (intérim, transport, tertiaire, etc.) +4% entre 2008 et 2016.
- 4 100 emplois salariés dans les services à la population (admin., santé, social) +6% entre 2008 et 2016.



Synthèse du SCoT de CCA en matière de développement économique

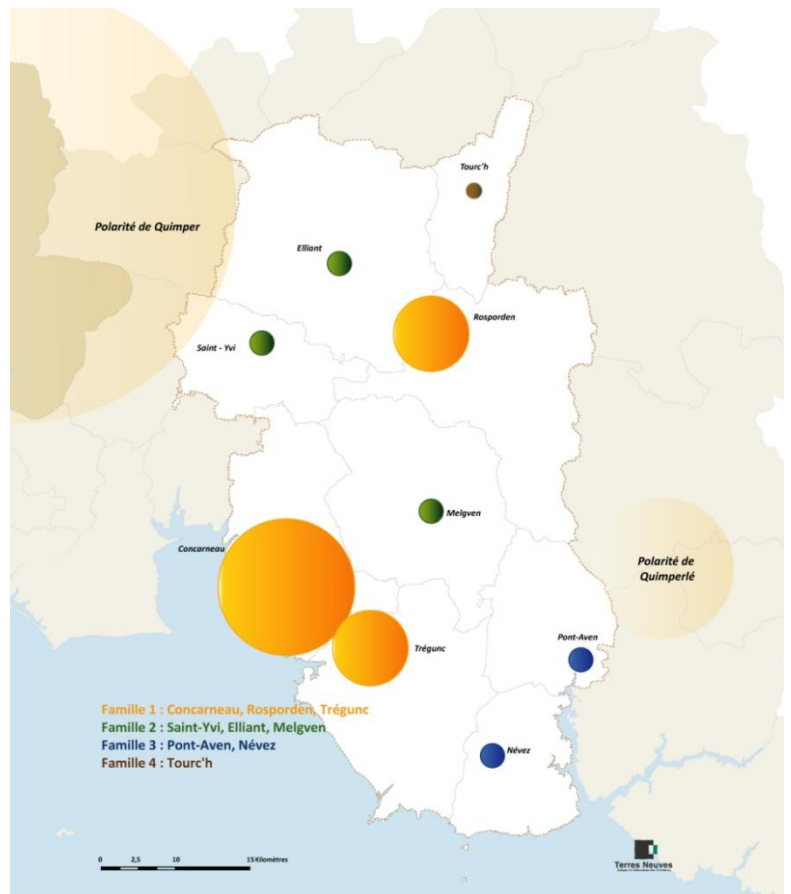
Une armature territoriale support d'une économie diversifiée

Le PADD du SCoT établit l'armature territoriale de Concarneau Cornouaille Agglomération.

Véritable « squelette » du bassin de vie, elle est le support de l'identité du territoire.

Elle se décline à travers son agglomération principale, Concarneau-Trégunc, son pôle d'équilibre, Rosporden, porte d'entrée du territoire, et son réseau de bourgs, ruraux et littoraux.

Cette armature territoriale est également un support de l'aménagement économique du territoire.



Source : SCoT CCA approuvé en 2013

• Famille 1 : Concarneau, Rosporden et Trégunc

Objectifs :

- Conforter la fonction structurante de Concarneau.
- Développer Rosporden comme point d'appui stratégique de l'arrière-pays.
- Associer Trégunc à Concarneau pour un développement urbain cohérent.

Fonctions :

- Des Pôles d'échanges multimodaux [...].
- Des pôles commerciaux [...].
- Des pôles de services et d'équipements de santé et d'enseignement d'ordre supérieur [...].
- Des pôles d'équipements culturels et sportifs [...].
- Des parcs d'activités et artisanaux [...].
- Des pôles tertiaires [...].
- Des fonctions agricoles spécialisées [...].

- **Familles 2 et 4 : Elliant, Melgven, Saint-Yvi et Tourc'h**

Objectifs :

- **Préserver la qualité de vie de ces communes, par l'action sur [...] la pérennisation de l'offre commerciale de proximité, de l'artisanat et de la vie associative.**

Fonctions :

- Une connexion lisible et cadencée aux réseaux de transports publics [...].
- Des pôles commerciaux secondaires [...].
- Des fonctions scolaires dans l'enseignement élémentaire [...].
- Des parcs artisanaux de proximité [...].
- Des équipements médicaux mutualisés. [...].
- Des fonctions agricoles traditionnelles et diversifiées [...].

- **Famille 3 : Névez et Pont-Aven**

Objectifs :

- **Diversifier les fonctions des bourgs littoraux pour favoriser « la vie à l'année ».**

Fonctions, les mêmes que les familles 2 et 4, auxquels il faut ajouter des fonctions spécifiques liées à la proximité du littoral :

- Des fonctions touristiques à forte valeur environnementale et culturelle [...].
- Des fonctions résidentielles à compléter [...].
- Des fonctions agricoles à réinvestir [...].

La définition de secteurs à vocation économique

- **Définition d'une enveloppe de consommation foncière à vocation d'activités et d'infrastructures* à l'horizon 2030 :**

La consommation foncière entre 2013 et 2030 pour les activités économiques (hors activités agricoles) et les infrastructures est fixée à **266 hectares**. Elle se décompose de la façon suivante entre les communes :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| - Concarneau : 111 ha maximum | - Saint-Yvi : 16 ha maximum |
| - Rosporden : 35 ha maximum | - Pont-Aven : 16 ha maximum |
| - Trégunc : 35 ha maximum | - Névez : 16 ha maximum |
| - Elliant : 16 ha maximum | - Tourc'h : 5 ha maximum |
| - Melgven : 16 ha maximum | |

Le principe de continuité de l'urbanisation économique :

«Toutes les créations ou extensions de secteurs économiques devront se faire en continuité de l'un des 60 secteurs à vocation économique» (cf. page suivante)

Des critères qualitatifs pour la création et l'extension de secteurs économiques :

5 obligatoires : qualité des espaces de stationnement, vélos et piétons / limitation des nuisances sonores, visuelles et olfactives / gestion économe de l'énergie / gestion et maîtrise de la ressource en eau / réduction des déchets et recyclage.

6 optionnels : faciliter l'usage des transports collectifs / optimiser les conditions de travail / proximité des services / qualité des interfaces espaces publics/espaces privés / signalétique et d'enseignes / matériaux éco-responsables.

* sont considérés comme infrastructures tous les équipements relevant d'un intérêt public (équipements de transports, culturels, de loisirs, de santé, de secours...)

- **Localisation et vocation de 60 secteurs économiques**

Le SCoT (dans le DOO) liste et localise l'ensemble de secteurs accueillant ou pouvant accueillir des activités (cf. annexe). Le SCoT prescrit que toute nouvelle activité souhaitant s'installer sur le territoire devra le faire dans l'un de ces secteurs.

Les secteurs d'activités structurants (8 secteurs).

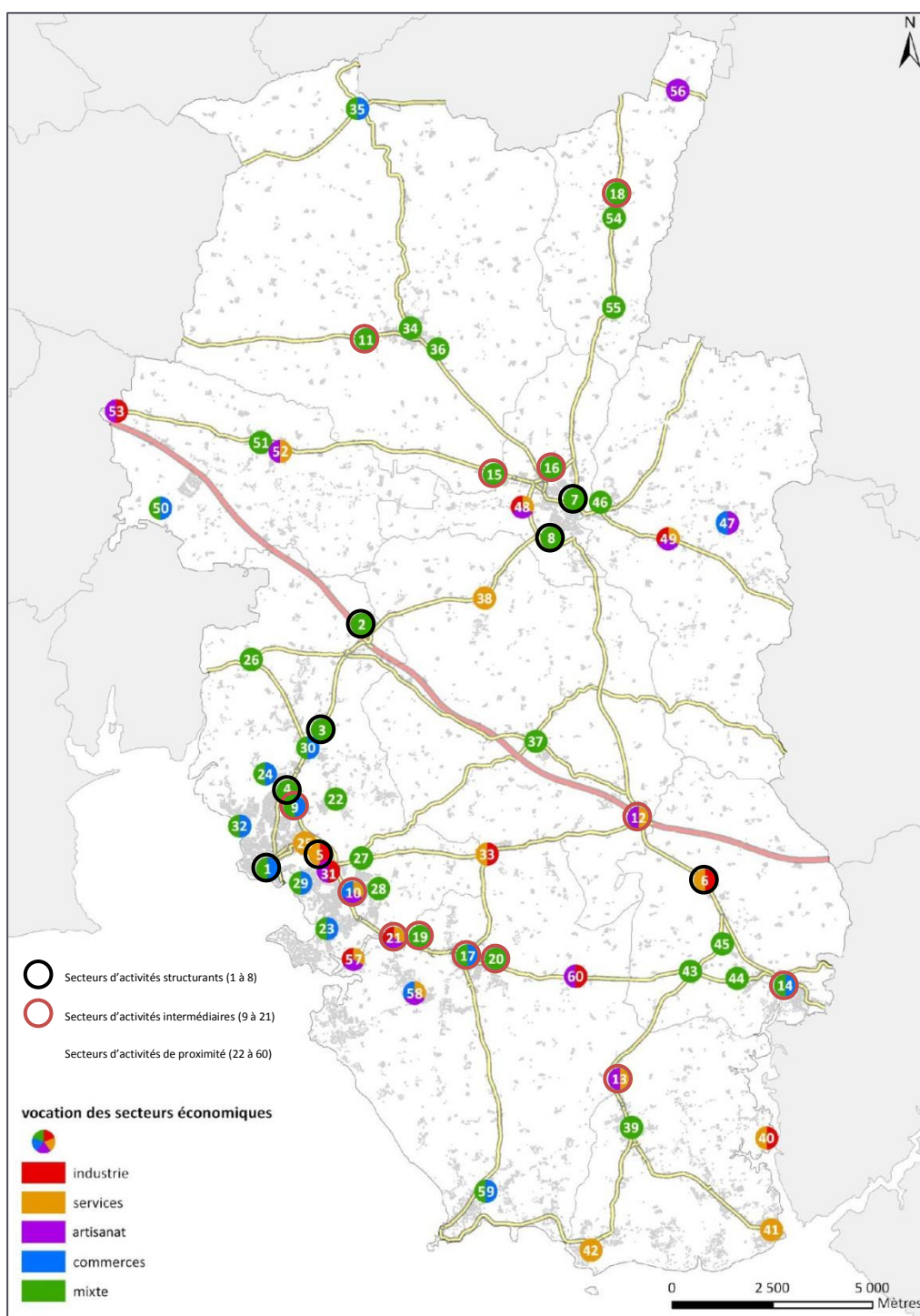
Ils présentent un intérêt stratégique fort et s'inscrivent dans une logique de développement exogène du territoire.

Les secteurs d'activités intermédiaires (13 secteurs)

Leur vocation est d'offrir aux PME / PMI du territoire des solutions d'implantation proches des bassins de vie dans lesquelles elles évoluent.

Les secteurs d'activités de proximité (39 secteurs)

Leur vocation est de permettre l'hébergement de l'artisanat, des commerces et des services locaux dont l'aire de chalandise s'étend sur la commune ou le quartier.



Un premier niveau de protection des espaces agricoles

Le SCoT (dans le DOO) identifie trois types d'espaces agricoles sur son territoire :

Les espaces agricoles pérennes

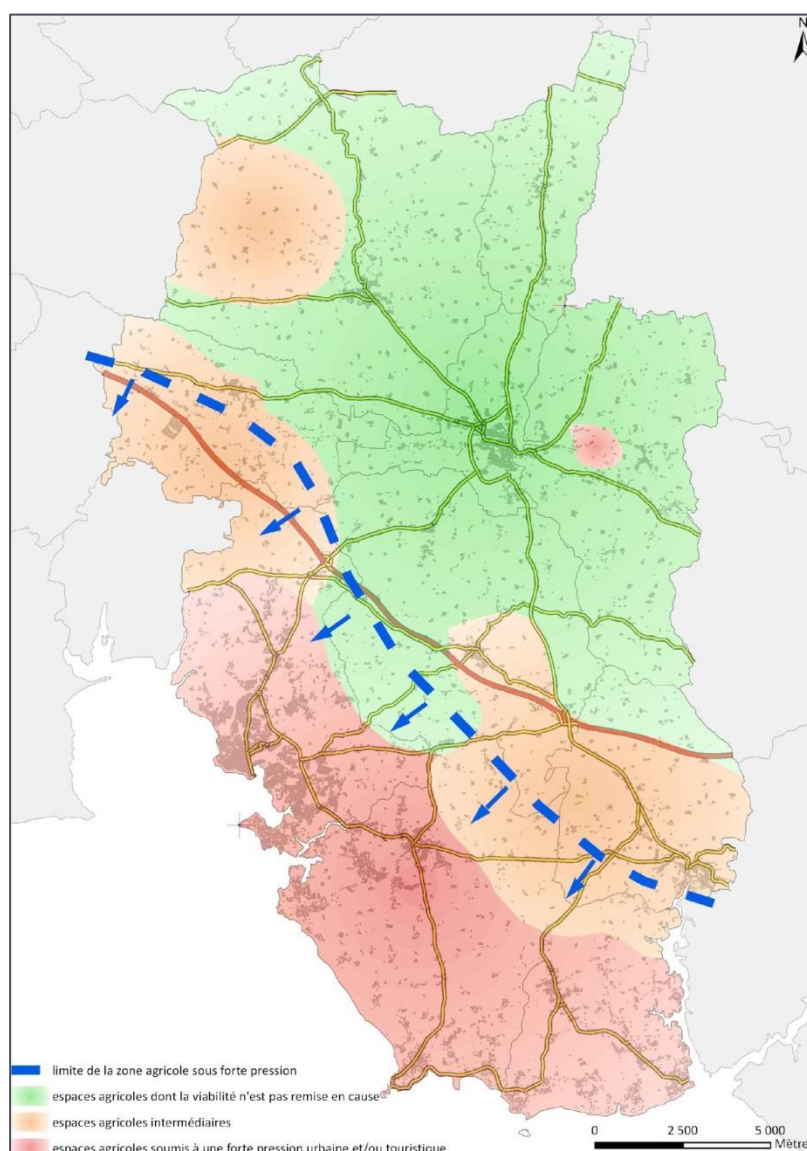
Ils constituent le socle productif agricole du territoire du SCoT. La pression foncière par des tiers non agricoles est beaucoup moins importante. L'activité agricole est bien développée et économiquement pérenne. Le SCoT prescrit de maintenir cette activité agricole dans les meilleures conditions. L'urbanisation devra être limitée à ces espaces urbanisés et se concentrer prioritairement au sein des bourgs et villages.

Les espaces agricoles littoraux et rétro-littoraux sous fortes pressions

Ces espaces sont exclusivement situés dans les communes concernées par l'application de la loi « Littoral ». Ils sont soumis à une forte pression urbaine et touristique. Ces espaces sont marqués par la faible présence d'exploitations agricoles. L'objectif pour ces espaces est de faire revenir des exploitants et reconquérir une utilisation agricole des sols. Ainsi, la maîtrise de l'urbanisation est une des préoccupations principales du SCoT, afin de maintenir une agriculture durable et de préserver les paysages et les activités économiques qui y sont liées.

Les espaces agricoles intermédiaires

Ils représentent une zone de transition entre les secteurs littoraux soumis à une pression urbaine accrue et les secteurs du nord du territoire, moins concernés par ces contraintes. Ils sont dits « intermédiaires » car selon les décisions qui peuvent être prises sur ces secteurs (en termes de foncier ou d'activité), ils peuvent basculer en espaces soumis à une forte pression ou bien en espaces agricoles viables. Ils sont identifiés principalement autour de la RN 165, à proximité des échangeurs notamment.



AFOM global de CCA

Définition de l'AFOM

L'analyse (ou la matrice) **A**touts, **F**aiblesses, **O**pportunités, **M**enaces (AFOM) est « un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. »

Figure 3 : Synthèse AFOM du territoire

Atouts

- Bassin de vie attractif entre Lorient et Quimper
- Qualité du cadre de vie
- Diversité des activités économiques
- Attraits touristiques
- Infrastructures économique importantes
- Savoir-faire liés aux activités historiques
- Acteurs économiques de premier plan
- Projets innovants

Menaces

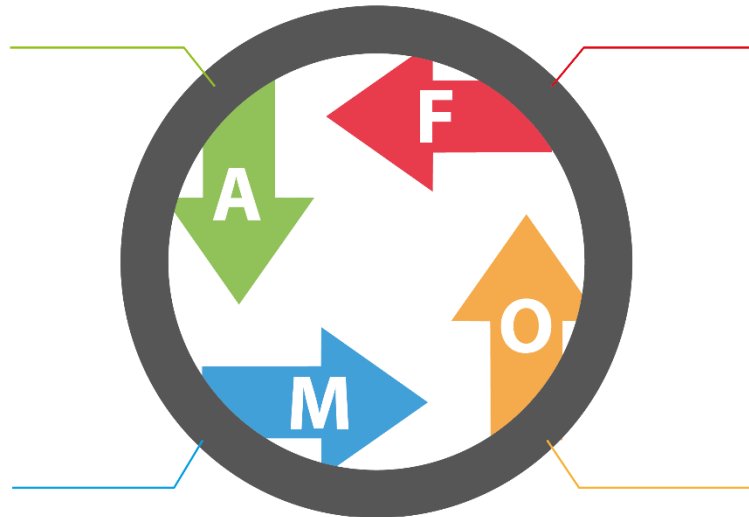
- Eloignement géographique des grands bassins de consommation et de décision
- Resserrement des marges de manœuvre – financières – des collectivités
- Déséquilibre d'une économie devenue majoritairement résidentielle
- Difficulté récurrente pour les entreprises à trouver des compétences adaptées
- Concurrence de grandes agglomérations proches

Faiblesses

- Périphéricité du territoire
- Démographique renvoyant une image peu dynamique
- Crise des secteurs économiques clés (Pêche et agroalimentaire)
- Développement des phénomènes de vacance et de friches
- Saisonnalité de certaines activités
- Desserte numérique encore modeste
- Prix du foncier en augmentation

Opportunités

- Image favorable de la Bretagne, visibilité à l'internationale
- Loi NOTRe
- Desserte de BGV
- Synergies et partenariats à mettre en place (échelles supracommunautaires)
- Perspectives de développement liées à la croissance verte



Proposition de positionnement et d'orientations de l'action économique de CCA

Principes généraux

4 écosystèmes, piliers de l'économie locale

Les qualités économiques intrinsèques du territoire de CCA

Afin de rendre plus efficiente et plus lisible l'action de CCA en matière de développement 4 écosystèmes ont été identifiés. Ils correspondent aux piliers autour desquels CCA souhaite que son tissu économique local se développe. Ces 4 piliers, ont façonné l'image et l'histoire du territoire de CCA, ses paysages, ses savoir-faire et sa renommée.

Ces piliers regroupent les critères d'installation des chefs d'entreprises (« vivre et travailler à CCA ») : l'Aliment, la Maritimité, la Créativité et le Local.

Toutefois, ces piliers existent aussi sur d'autres territoires. Comment CCA peut se différencier de ces derniers ?

La spécificité de CCA est de pouvoir s'appuyer sur la diversité et l'interaction de ces piliers de l'économie locale. La capacité qu'aura CCA à maintenir cette diversité et à développer des interactions entre ces différents domaines, sera de nature à lui donner une plus-value par rapport à ses territoires voisins. Dans la suite du document stratégique le terme d'écosystèmes économiques sera utilisé. Ceux-ci sont identifiés à partir de marqueurs économiques principaux du territoire.

● La Maritimité

Les mots-clés : *notoriété et visibilité*

La Maritimité est la vitrine de CCA. C'est son premier facteur d'attractivité. L'économie maritime couvre un éventail très large et complet, de la pêche au tourisme balnéaire, en passant par la construction navale et la formation maritime. Une fois de plus, cette diversité est une richesse. Elle permet également de tisser des synergies avec d'autres territoires parfois plus spécialisés.

Cette diversité peut être un piège pour CCA qui ne doit pas chercher à répondre individuellement à tous les besoins au risque de se perdre. L'enjeu pour CCA est de rendre plus visibles ces activités, de mettre en valeur leur complémentarité. Pour cela, elle possède notamment un atout formidable, le port de Concarneau, qui fait la notoriété du territoire de CCA.

● L'Aliment

Les mots-clés : *production et qualité*

L'Aliment est le second marqueur fort du territoire avec sa propre histoire et ses activités phares. Le territoire de CCA participe à l'histoire de l'industrie agroalimentaire. Les entreprises rospordinoises et de tout le bassin agricole du nord, dépassant même les limites de CCA, en sont les pionnières.

L'enjeu pour CCA dans ce domaine est de **revaloriser le lien entre le consommateur et le producteur. Ce lien, c'est l'aliment.**

Les enjeux sont importants, réconcilier agriculture et industrie agroalimentaire, gommer une image abimée du bassin rospordinois, encourager la coexistence d'une agriculture productive avec de nouvelles formes d'agriculture basée sur la proximité dont l'enjeu est de nourrir l'habitant de CCA, comme le Breton, le Français, le citoyen du monde. Le nourrir avec comme mot d'ordre, « la qualité de l'aliment d'aujourd'hui et de demain ».

- **La Créativité**

Les mots-clés : culture et savoir-faire

À travers ce pilier, il s'agit de **capitaliser sur une dimension du territoire qui rayonne à l'international, la peinture et Pont-Aven, synonymes de culture et de savoir-faire.**

L'attractivité de la culture artistique est un levier fort qui influence d'autres métiers, en particulier l'artisanat, et rayonne sur d'autres communes de CCA et au-delà.

Il s'agit également de mettre ces savoir-faire au service de filières émergentes, apportant innovation et valeur ajoutée au territoire, en particulier l'écoconstruction, déjà fortement soutenue par CCA et les biomatériaux, ainsi que le développement d'énergies renouvelables particulièrement adaptées au territoire (ex. : méthanisation).

- **Le Local**

Les mots-clés : accueil & services locaux

Le territoire de CCA, est un lieu où il fait bon vivre. Son cadre de vie est excellent et constitue un atout pour au moins deux activités. La première très ancrée dans le territoire, le tourisme. La seconde plus émergente, l'économie du vieillissement. Enfin, comme domaine constitutif des services locaux moteurs tout au long de l'année, le commerce tient également une place privilégiée dans le paysage économique du territoire.

Le tourisme a une place particulière pour l'ensemble du territoire de l'agglomération. Pris à part, ce secteur économique constitue le troisième pilier de l'économie locale avec un rayonnement, au moins, au niveau régional. Ses activités sont étroitement liées et transverses avec les domaines d'activités des 3 autres écosystèmes identifiés précédemment. Il s'appuie sur les leviers originels et historiques forts pour la Cornouaille que sont la Maritimité et l'Aliment. Le rayonnement touristique et économique de CCA est départemental voir régional-national (port de Concarneau et ville close, un héritage culturelle breton, national et international, une gastronomie typique : savoir-faire artisanal, conserveries, innovations, etc.). CCA est aujourd'hui classée au deuxième rang des EPCI de Cornouaille pour le nombre d'hôtels, cafés et restaurants¹. L'enjeu ici est d'accompagner et d'intégrer une forte saisonnalité des activités dans un mode de fonctionnement économique global. Par exemple, en développant des projets susceptibles d'optimiser l'attractivité du territoire mais aussi en permettant de retenir les populations sur le territoire.

L'économie du vieillissement, ou la « silver economy », constitue une partie de l'économie locale de CCA. Le SRDEII régional 2014-2020, « Glaz économie » comprenait la « silver economy » comme un potentiel de développement pour les territoires bretons au même titre que l'économie marine, l'agriculture, l'agroalimentaire et le numérique, les nouveaux modèles collaboratifs. Le nombre d'habitants de plus de 60 ans sur le territoire de CCA devrait connaître une forte augmentation en passant de 17 110 habitants à + de 19 280 en 2020. Les élus et acteurs économiques locaux interrogés lors des entretiens citent la « silver economy » comme étant une composante économique intrinsèque au territoire mais non comme un objectif de développement prioritaire. Toutefois, la forte présence de la population cible de cette économie sur le territoire impacte partiellement les réflexions en matière de services à la population, déplacements, organisation de l'armature commerciale, etc.

Le commerce traditionnel et les Grandes et Moyennes Surfaces de CCA constituent une offre commerciale équilibrée mais qui reste à affirmer face à Quimper. CCA est le second pôle commercial de Cornouaille en volume de chiffre d'affaire généré par les activités commerciales. L'enjeu pour les élus et les acteurs du commerce est de conforter-renforcer ce fragile équilibre du maillage commercial existant (centralités et périphérie), en s'appuyant sur 2 pôles principaux (Concarneau et Rosporden). La prise en compte des nouveaux modes de consommation est également incontournable pour faire évoluer le tissu commercial (nouvelles implantations commerciales, e-commerce, m-commerce, drive, circuits courts, etc.).

¹ Cf, Élaboration d'un schéma de développement économique – étude Inno TSD pour CCA 2014

Définition

Dans les pays développés, l'agriculture et les industries agroalimentaires représentent un monde qui semble familier. Chacun, confronté à la nécessité de se nourrir, entretient, sinon des contacts quotidiens, du moins une relation suivie avec les producteurs et les distributeurs alimentaires (source : Jean-Pierre HUIBAN, Ezio VALCESCHINI).

Définition

La notion de maritimité désigne les façons de s'approprier la mer : les relations professionnelles, culturelles, récréatives, sportives entre les sociétés et la mer. Y sont présentes des activités traditionnelles et nouvelles telles que, la construction navale, la pêche, la Marine de guerre, les sports nautiques et de glisse, le tourisme maritime et la reconquête urbaine des espaces portuaires délaissés, etc. (source : Françoise Péron et Jean Rieucan).



Définition

La créativité est le processus de transformation des savoirs en nouvelles connaissances, et en inventions qui pourront (ou non) devenir des innovations dans des domaines divers : économie créative émergeant de l'économie culturelle, ville créative, industries créatives & technologies nouvelles (source : Christine Liefooghe, Cairn.info).

Définition

La notion de local se rapporte au concept d'économie de services recouvrant en première approche ce que l'on inclut d'ordinaire dans le secteur tertiaire : transports, commerce, services marchands aux ménages et aux entreprises, services de santé, d'enseignement et de recherche. La référence à une économie de services comprend ce qui ne relève ni de l'agriculture ni de l'industrie. (Source : Allan G. B. Fischer, Colin Clark, Jean). Fourastié et Simon Kuznets

3 enjeux pour l'économie locale

Les enjeux auxquels CCA doit répondre pour dynamiser son tissu économique et développer ses entreprises

Parmi ces 4 piliers de l'économie locale, certains – agriculture, pêche, agroalimentaire – sont historiques et ont souffert d'une succession de crises conjoncturelles et d'image. Ils trouvent difficilement leur place dans la société.

D'autres, au contraire, sont émergents : les secteurs d'activités liées aux énergies nouvelles et au vieillissement, par exemple. Quels sont leurs potentiels et leurs retombées ? Il est difficile de le mesurer. Néanmoins, ils représentent des opportunités que le territoire de CCA peut saisir pour dynamiser son tissu économique.

CCA doit se concentrer sur certains enjeux pour dynamiser ces piliers, leur garantir une vitalité et un dynamisme, qui une fois de plus, doit faire la différence avec des territoires limitrophes.

- **Le soutien à l'innovation entrepreneuriale et la recherche de la durabilité**

Ce premier enjeu signifie que CCA doit **s'inscrire dans le long terme, respecter des critères de qualité** dans les actions qu'elle engage et les projets qu'elle accompagne.

Les références sont nombreuses, développement durable, économie circulaire, économie sociale et solidaire, etc. Toutes les initiatives participant à former les travailleurs de demain, à créer des emplois durables et des entreprises pérennes doivent être soutenus par CCA.

Il ne s'agit pas seulement d'investir dans des projets « high-tech », qui trouveront davantage leur émergence au sein de plus grandes agglomérations. Il s'agit aussi d'investir dans le « low-tech » tout en apportant un soutien aux acteurs locaux qui s'investissent dans la recherche, l'expérimentation et la formation.

- **La maîtrise d'une offre foncière et immobilière diversifiée et adaptée**

Les actions foncières et immobilières économiques sont indissociables d'actions globales et transversales dans le domaine de l'action économique publique.

Les besoins des entreprises sont variés et évoluent au fil de leur développement et des mutations de leur environnement. L'offre économique de CCA doit se diversifier pour pouvoir **participer à chaque étape du « parcours résidentiel » de l'entreprise.**

L'enjeu pour CCA dans ce domaine n'est plus seulement de restreindre son action aux zones d'activités économiques, mais, de l'élargir, en particulier en se préoccupant des centralités et des friches économiques.

- **L'animation des réseaux-filières et le développement de la culture entrepreneuriale**

Pour connaître les besoins des entreprises, l'important est de les côtoyer, les écouter, leur parler. **Intégrer les réseaux professionnels**, apparaît comme essentiel. Cela participe à faire avancer leurs projets, identifier des opportunités et mettre en place des synergies positives. CCA doit affirmer sa place dans ces réseaux professionnels, savoir en créer certains et en intégrer de nouveaux.

Par ailleurs, pour que son territoire existe, pour que des travailleurs et des entreprises viennent s'y installer CCA doit faire connaître son territoire. Cette agglomération cornouaillaise possède des outils de communication lui permettant de valoriser ses atouts et ceux des entreprises.

Pour ce faire, CCA a besoin de réaffirmer (réorganiser ?) sa gouvernance en matière de développement économique afin de mieux identifier et connaître les besoins des entreprises. Et en conséquence, adapter ses services aux mutations économiques, sociales et environnementales.

Positionnement et synthèse des actions stratégiques selon les enjeux, orientations et écosystèmes de CCA

3 enjeux, 10 orientations stratégiques et 31 actions prioritaires identifiés

53% des actions sont à poursuivre ou à réaliser dans les Ecosystèmes Aliment et Maritimité, Filières économiques « historiques et marquantes » du territoire. Les actions des écosystèmes « Créativité » et « Local » ont une interdépendance forte vis-à-vis des deux premiers écosystèmes (Ex. activités commerciales et touristiques très présentes et liées aux écosystèmes Aliment et Maritimité).

Enjeu 1 : Le soutien à l'innovation entrepreneuriale et la durabilité

Orientation 1.1 : Impulser les stratégies économiques

Actions	Ecosystèmes			
Action 1 : Définir une stratégie agricole et agroalimentaire en lien avec la PAT Cornouaille	Aliment	Maritimité		
Action 2 : Développer la destination touristique cornouaillaise et la décliner dans la stratégie locale				Local
Action 3 : Mener une réflexion sur le soutien aux filières économiques majeures et émergentes (Ex. construction navale, nouvelles pratiques de pêche durable, low tech, etc.)		Maritimité	Créativité	
Action 4 : Travailler sur les mobilités et l'accessibilité du territoire pour les entreprises (ex. PDU, PDE, PEM, covoiturage local, etc.)				Local
Action 5 : Valoriser les nouveaux métiers autour des services à la personne				Local

Orientation 1.2 : Développer l'esprit d'entreprendre

Actions	Ecosystèmes			
Action 6 : Aider à la création d'entreprises (Ex. inciter à la création d'un fond d'investissement mixte public-privé)	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
Action 7 : Aider à l'installation, le développement d'entreprises agricoles et leurs pratiques innovantes	Aliment			
Action 8 : Accueillir et informer les porteurs d'idée et de projet (notion de guichet unique)	Aliment	Maritimité	Créativité	Local

Orientation 1.3 : Développer le lien productions-produits locaux et le « commerce de demain »

Actions	Ecosystèmes			
Action 9 : Identifier et valoriser les circuits de ventes directs, circuits courts, etc. notamment dans le cadre du PAT Cornouaille décliné à l'échelle de CCA	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
Action 10 : Promouvoir les entreprises et leurs savoir-faire	Aliment	Maritimité	Créativité	
Action 11 : Soutenir les communes dans l'implantation et l'animation des commerces (centralités et périphéries)	Aliment	Maritimité	Créativité	Local

Orientation 1.4 : Soutenir la transition énergétique et l'économie circulaire

Actions	Ecosystèmes			
Action 12 : Soutenir le développement de nouvelles solutions énergétiques dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et halieutiques	Aliment	Maritimité	Créativité	
Action 13 : Equilibrer l'activité de la filière bois (SCIC)			Créativité	Local
Action 14 : Développer la filière bio-matériaux, l'éco-construction et l'éco-conception	Aliment	Maritimité	Créativité	

Orientation 2.1 : Définir la politique foncière économique

Actions	Ecosystèmes			
<i>Action 15 : Acquérir et aménager de nouveaux espaces fonciers à vocation économique</i>	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
<i>Action 16 : Optimiser le foncier sur les zones d'activités existantes</i>	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
<i>Action 17 : Développer l'observation en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise</i>	Aliment	Maritimité	Créativité	Local

Orientation 2.2 : Aménager les ZAE

Actions	Ecosystèmes			
<i>Action 18 : Développer l'identité propre à chaque zone d'activités économiques</i>	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
<i>Action 19 : Identifier les sites « vitrines » et définir les principes d'aménagement de ces espaces</i>				Local
<i>Action 20 : Prévenir et remédier à la dégradation des secteurs à vocation économique</i>			Créativité	Local
<i>Action 21 : Manager les zones d'activités et tisser les liens avec les autres espaces économiques du territoire (notamment les centralités)</i>	Aliment	Maritimité	Créativité	Local

Orientation 2.3 : Proposer et disposer d'une offre immobilière structurante et innovante

Actions	Ecosystèmes			
Action 22 : Développer un immobilier d'entreprise cohérent et adapté aux besoins	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
Action 23 : Inciter à la création d'une structure d'aménagement et de portage immobilier professionnel à l'échelle cornouaillaise (Ex. Type SEM d'aménagement, etc.)	Aliment	Maritimité	Créativité	Local

Enjeu 3 : L'animation des réseaux-filières d'entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale

Orientation 3.1 : Animer-accompagner les réseaux d'entreprises et les synergies économiques

Actions	Ecosystèmes			
Action 24 : Participer aux actions des réseaux d'acteurs et d'entreprises	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
Action 25 : Renforcer les échanges directs avec les entreprises	Aliment	Maritimité		
Action 26 : Renforcer les échanges et les partenariats avec les acteurs de la vie économique (Pôles de compétitivité et structures liés à l'innovation)	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
Action 27 : Accompagner l'émergence de nouveaux concepts économiques (ESS, EIT, Économie Circulaire) *	Aliment	Maritimité	Créativité	Local

Orientation 3.2 : Travailler sur les éléments d'attractivité du territoire

Actions	Ecosystèmes			
Action 28 : Véhiculer une image positive du territoire, notamment au travers des savoir-faire locaux			Créativité	Local
Action 29 : Valoriser les dimensions patrimoniales et créatives du territoire (Ex. Pont-Aven et le soutien aux créations culturelles)			Créativité	Local

Orientation 3.3 : Valoriser les métiers et les formations spécialisées *

Actions	Ecosystèmes			
Action 30 : Favoriser les projets collaboratifs entre les entreprises, le public et les formations locales	Aliment	Maritimité	Créativité	Local
Action 31 : Favoriser le développement de formations innovantes	Aliment	Maritimité	Créativité	

* Action 27 : Accompagner l'émergence de nouveaux concepts économiques : l'Économie Circulaire² (Écologie Industrielle et Territoriale)³

Depuis 2016, l'agglomération est engagée dans une démarche de mise en œuvre des principes de l'économie circulaire sur son territoire. Des ateliers de travail inter-entreprises et un accompagnement individuel des entreprises sont proposés depuis 2 ans sur la thématique de l'économie circulaire. Et ce, afin d'identifier et de mettre en œuvre des synergies de mutualisation ou de substitution sur différentes thématiques :

- RH, Formation, Services,
- Matières,
- Transport, Logistique,
- Eau, Énergie.

Après une phase d'expérimentation (1^{er} atelier inter-entreprises au port de Concarneau en 2016), de nombreuses actions ont déjà eu lieu dans le cadre du partenariat s'appuyant sur l'expertise de la délégation Quimpéroise de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO). L'effort d'animation de la CCIMBO et de CCA ont alors permis de renforcer les missions de développement économique en les complétant par l'accompagnement des projets d'entreprises en Économie Circulaire.

Les ateliers ont déjà produit des résultats probants pour le territoire et ses entreprises : 40 entreprises engagées sur les ateliers et 405 synergies déjà identifiées. C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 2017, CCIMBO et CCA renouvellent chaque année leur partenariat avec pour objectif de poursuivre en :

- Accompagnant individuellement les entreprises participantes aux ateliers,
- Ciblant les thématiques prioritaires de l'agglomération (formation, emploi, valorisation de biodéchets, logistique, etc.),
- Organisant de nouveaux ateliers de synergies (Rosporden – Super U, Colgouen - Kersalé),
- Continuant à promouvoir la démarche auprès des entreprises.

CCA, par une politique volontariste dans le domaine, se distingue d'autres territoires.

* Actions 30 et 31 : les actions en matière de formation

Dans le cadre de leurs compétences, des acteurs agissent déjà sur le territoire (Ex. la Région Bretagne, la mission locale, ACTIFE Quimper Cornouaille, les organismes de formation publics et privés du territoire, etc.). Ici, CCA a uniquement un rôle de mise en valeur des initiatives plutôt que de porteur de projets. Toutefois, la compétence en développement économique de l'agglomération est étroitement liée aux thématiques emploi et formation. CCA pourrait ainsi être intégrée, en tant que partenaire associé, à certains projets portés par les acteurs de l'emploi-formation.

² L'économie circulaire est « un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer notre impact sur l'environnement. Il s'agit de découpler la consommation des ressources de la croissance du produit intérieur brut (PIB) tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être » - voir : www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire

³ Voir le bilan 2017 des actions réalisées dans le cadre du partenariat CCIMBO - CCA

Schématisation des écosystèmes, marqueurs économiques du territoire

L'action communautaire de CCA en matière de développement économique se développe autour des 4 Écosystèmes et des 3 enjeux présentés précédemment. Dans les pages suivantes, sont présentés, deux écosystèmes marqueurs de l'identité économique du territoire : « Aliment et Maritimité ». Ceux-ci sont construits en s'appuyant sur les leviers économiques et les structures, partenaires socio-économiques porteurs dans les domaines d'activités emblématiques.

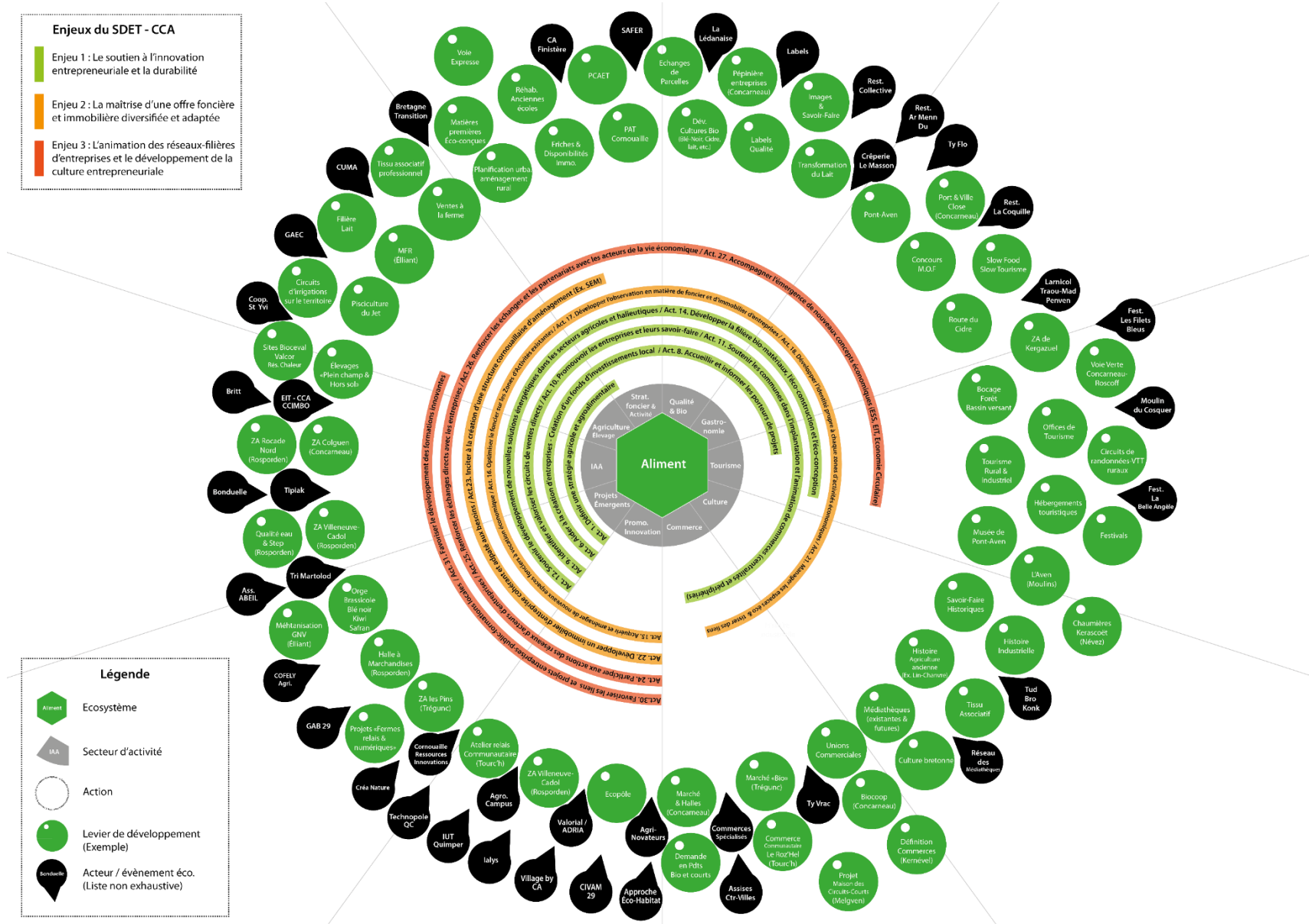
Cette construction des écosystèmes a été possible par l'analyse des entretiens réalisés auprès des acteurs du territoire.

Ces deux schémas, présentés comme exemples, donnent une vision de l'armature économique reliée aux enjeux et actions stratégiques à mener pour la période 2018-2025.

ALIMENT

Enjeux du SDET - CCA

- Enjeu 1 : Le soutien à l'innovation entrepreneuriale et la durabilité
- Enjeu 2 : La maîtrise d'une offre foncière et immobilière diversifiée et adaptée
- Enjeu 3 : L'animation des réseaux-filères d'entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale



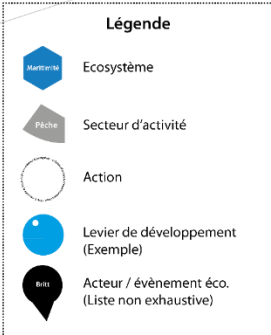
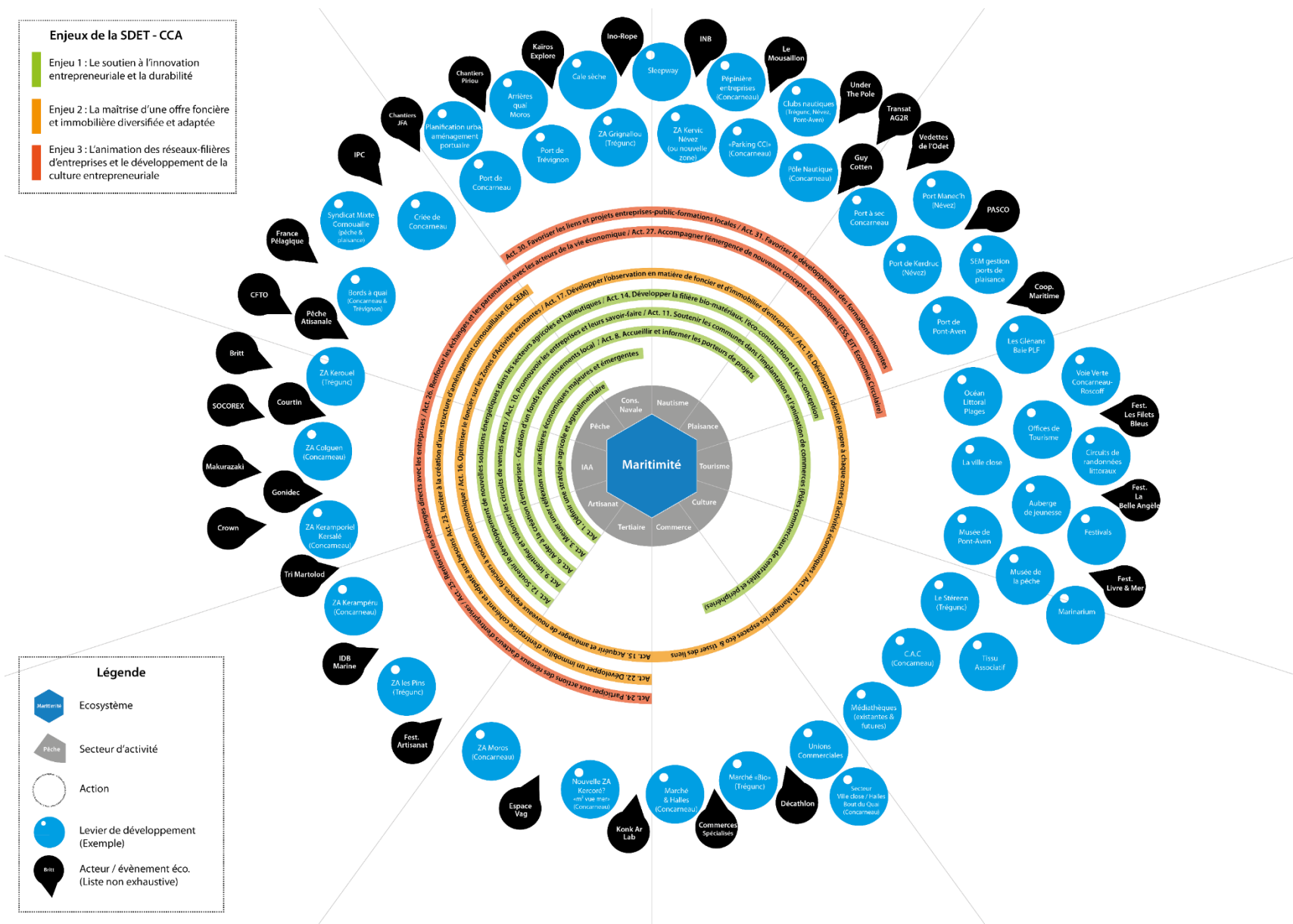
Réalisation Quimper Cornouaille Développement – 2018



MARITIMITÉ

Enjeux de la SDET - CCA

- Enjeu 1 : Le soutien à l'innovation entrepreneuriale et la durabilité
- Enjeu 2 : La maîtrise d'une offre foncière et immobilière diversifiée et adaptée
- Enjeu 3 : L'animation des réseaux-filières d'entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale



Réalisation Quimper Cornouaille Développement – 2018

CCA – Stratégie de Développement Économique Territorialisée – Phase 1 - Positionnement et stratégie économique – 2018-2025



« Ce document en sa phase 1 et les documents suivants (Phase 2.A et 2.B) présentent le projet Stratégie de Développement Économique Territorialisé de CCA 2018-2025. Il résulte de travaux partagés avec les élus et acteurs économiques locaux. Il a pour ambition de proposer un cadre politique s'appuyant sur un programme d'actions stratégiques répondant aux mutations économiques actuelles et futures. Un des principaux enjeux de la stratégie de développement économique territorialisée est l'intégration de l'existant dans le processus de développement d'une agglomération cornouaillaise attractive entre Lorient et Quimper ».

